

BULLETIN MUNICIPAL SEVIGNACQ MEYRACQ



Elections européennes 9 juin
Fête patronale 28, 29, 30 juin

N° 29 mai 2024 Photo mai 2021

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens

Lors de la présentation des vœux ce début d'année, je souhaitais la bienvenue aux nouvelles familles venues s'installer sur notre commune. En 2023 elles étaient au nombre de 18, avec un recensement en hausse. A cette occasion, nous avons également accueilli les nouveaux locataires du bar-restaurant, la Table de l'Europe et leur avons souhaité un grand succès dans leur entreprise.

Cette ré ouverture n'aurait pu se faire dans des délais relativement courts, si bon nombre d'élus, accompagnés et soutenus par leurs conjoints, n'avaient pas donné de leur temps pour démolir, déblayer et nettoyer . Un énorme MERCI à eux. Je voudrais également remercier très chaleureusement Monsieur Bérangé, nouveau propriétaire de l'ancien hôtel restaurant des Bains de Secours, qui a offert à la commune l'intégralité du matériel de restauration... Cela nous a permis de faire du ré emploi de matériel haut de gamme. Grâce à lui, la facture finale s'en est trouvée, oh combien allégée ! La commune n'aurait pas investi sur ce type de fournitures ou aurait dû emprunter (coût estimé du matériel donné : 120 000 €)

Des projets en 2024 ? Une continuité des gros dossiers déjà ouverts tels que la requalification de l'Ehpad Argelas ainsi que la réhabilitation de l'ancienne école (voir page 6) l'aménagement du cimetière, la réfection d'une partie de la voirie communale et bien entendu, l' aménagement du carrefour du Couret.

Pour tous ces projets, nous irons chercher, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, des subventions auprès du Département et de l'Etat . C'est pour cela que cette année encore nous maintenons les taux de notre fiscalité locale.

Je vous propose de poursuivre votre lecture et nous vous assurons, le conseil municipal et moi-même de notre engagement au service de tous, et... si nous devons faire un vœu, nous ferions celui de vous retrouver très nombreux à la fête du village et avant cela le 09 Juin pour les élections Européennes.

A très bientôt, Monique Moulat

Dans ce numéro

Budget 2024	p.2,3 &4
Etat civil 2023	p.5
Devenir d'Argelas /Le cimetière	p.6
Carrefour du Couret	p 7
Zone d'accélération énergie	p. 8
Sur la place de l'Europe	p.9
Sur la place de l'Europe	p10
Opération nature propre -Action collective de proximité	p11
Traitement des biodéchets	p12
Eclairage public	p13
Transport à la demande	p 14
L'été sur la place de l'Europe	p15
Service de remplacement	
Infos utiles	p16

Votre mairie

Téléphone : 05 59 05 63 40

Téléphone astreinte : 07 77 04 75 85

Adresse de messagerie :
seignacq-meyracq@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 17h30, mardi, jeudi, vendredi de 9h15 à 12h30, 14h à 17h30.

Site internet
www.seignacq-meyracq-mairie.fr

Résultats 2023

1/ Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2023 à **338.407,91 €**, en hausse de 14,16% par rapport à 2022 (296.439,86 €).

Les charges à caractère général (dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux taxes foncières payées par la commune...) subissent la plus forte hausse avec notamment les conséquences de la hausse des prix de l'énergie (+16000€), la réalisation de l'étude pour le carrefour par l'APGL et les diagnostics énergétique et frais de maintenance et de nettoyage préalables à la remise en location du restaurant ...

En 2023, une charge exceptionnelle avec le

2/ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2023 à **847 192,27 €**, en hausse de 9.76% par rapport à 2022 (771877,01 €) incluant un report d'excédent de fonctionnement capitalisé de 396 911.3€ correspondant à plusieurs exercices. Les recettes réelles s'établissent en 2023 à 450 200,90 soit une baisse de 0.69% par rapport à 2022 (453 317,78).

L'augmentation du produit de la fiscalité est liée à la revalorisation de 7,1 % de la base fiscale via un coefficient d'actualisation calculé par l'administration fiscale, en fonction de l'inflation, pour l'ensemble du territoire national et à la construction de nouvelles habitations.

Un produit supplémentaire de 19 200 € (+10,17 %) est ainsi enregistré par rapport à l'exercice 2022 sur ce poste. A noter la perte cette année de la première moitié de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) cible (sortie complète en 2024) soit une baisse de 27% (13 700€) par rapport à 2022.

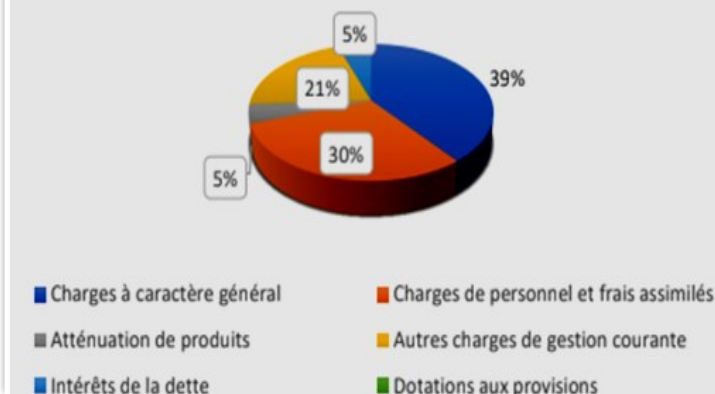
La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) **brute** mesure l'épargne que la collectivité dégage pour financer ses projets d'investissement. Elle est de 111 792,99 €.

Le capital des emprunts remboursés dans l'année est déduit de ce résultat pour obtenir la CAF nette.

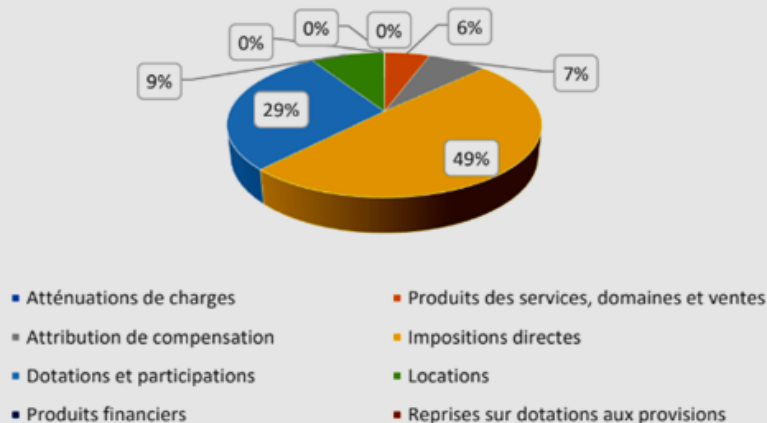
La CAF **nette** est ainsi de 34 021.12€ pour 2023, en diminution d'environ 47 300€ (-58%) par rapport à l'exercice précédent

Fonctionnement dépenses réelles



passage en créances éteintes des loyers dus par l'ancien gérant du restaurant suite à sa liquidation judiciaire pour 10 495.95€.

Fonctionnement recettes réelles



La commune se voit cette année attribuer la dotation aménités rurales pour un montant de 3000€.

Les autres produits de gestion courante proviennent essentiellement des revenus des immeubles (loyers, location de salles et de terres), avec une perte de ressources d'environ 8000€ sur les loyers, le restaurant n'étant pas loué sur cet exercice.

3/ Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent en 2023 à 117 634.01€ (25 153.88€ de reste à réaliser).

À noter le don anonyme de 20 000€ pour la réalisation de travaux d'aménagement du cimetière (sur l'exercice 2024).

4/ Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent en 2023 à **234 759.13€** (+135 075.76 € de reste à réaliser). Au-delà du déficit d'investissement reporté (75 448.42 €) et Emprunts (77 771.87 €), les principales dépenses enregistrées sont pour les travaux de voirie (13 975.20 €) et la réhabilitation du restaurant (59 451.46 €) avec des travaux de plâtrerie, de menuiserie, refonte du bar....

Budget 2024

Le contexte d'élaboration du budget 2024

Le budget 2024 est élaboré dans un contexte d'inflation qui reste élevée malgré une baisse notable récemment (inflation anticipée à +2,6% en 2024 contre +4,9% en 2023).

Baisse des dotations de l'état avec la perte de la deuxième fraction de Dotation de Solidarité Rurale (DSR) cible et de la dotation aménité rurales pour environ 17000€

Pour autant, les ressources de fonctionnement sont valorisées de 3,50% (+ 14700€) par rapport au budget primitif de 2023, notamment du fait de la relocation du restaurant et de la revalorisation des bases fiscales. Les dépenses de fluides devraient retrouver un niveau plus soutenable, bien que toujours élevé, avec la baisse du tarif du gaz et certaines dépenses exceptionnelles qui ne seront

plus à assumer (étude carrefour RD934 ; créances éteintes, frais de nettoyage et de contrôles concernant le restaurant...).

Dans ce contexte, les priorités du budget 2024 sont :

- Contenir les coûts de fonctionnement tout en maintenant un niveau de service équivalent pour dégager du financement pour les investissements sans augmenter le taux des taxes,
- Entretenir le patrimoine existant
- Contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- Mobiliser des subventions auprès des financeurs chaque fois que cela est possible
- Investir pour améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins de la population

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

CHARGES		RECETTES	
Dépenses réelles		Recettes réelles	
Charges à caractère général	211 802.23	Atténuations de charges	3 300
Charges de personnel et frais assimilés	112 780	Produits des services, domaines et ventes	21 840
Atténuation de produits	17 000	Attribution de compensation	32 600
Autres charges de gestion courante	77 743.77	Impositions directes	212 585
Intérêts de la dette	15 400	Dotations et participations	110 021
Dotations aux provisions		Locations	54 350
		Reprises sur dotations aux provisions	30
Total	434 726	Total	434 726
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
Virement à l'investissement		Excédent de fonctionnement reporté	
Total	434 726	Total	434 726

Maintien des taux de fiscalité locale au niveau des années précédentes

Taxe foncier bâti : 22.47%

Taxe fonciers non bâti : 34.60%

Taxe habitation résidences secondaires : 17.93%

La section Investissement

Vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Déficit d'investissement reporté	117 125.12	Excédents de fonctionnement capitalisés	508 784,36
Emprunts et dettes assimilés	76 500	FCTVA	3000
Immobilisations incorporelles	1700	Taxe d'aménagement	3000
Immobilisations corporelles	6 252.36		
Total dépenses réelles hors opérations	201 577.48	Total recettes réelles hors opérations	514 784,36
Travaux de voirie	156 467.80		
Autres bâtiments publics	1 000	Réhabilitation restaurant	23 775.20
Aménagement et embellissement extérieur des espaces publics	12 000	Aménagement et embellissement des espaces publics	1497.60
Rénovation extension Salle Multisport	90	Total recettes opérations d'invest.	25 272,80
Aménagement Cimetière	47 000		
Réhabilitation Restaurant	12 000	Virement de la section de fonctionnement	
Total dépenses opérations d'invest.	228 557.80	Total recettes d'ordre	
Total dépenses nouvelles invest.	430 135.28	Total recettes nouvelles invest.	540 057,16
Restes à réaliser	135 075.76	Restes à réaliser	25 153.88
Total dépenses d'investissement	565 211.04	Total recettes d'investissement	565 211.04

Le budget d'investissement de la commune qui s'élève en 2024 à 565 211.004€ regroupe :

EN DEPENSES , toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine . Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier , de matériel, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création qui concerneront cette année les projets énumérés dans le dernier paragraphe.

EN RECETTES, hors l'autofinancement, ce sont principalement, les subventions d'investissement perçues, la taxe d'aménagement et le reversement de TVA par l'Etat (le FCTVA) . A noter une recette exceptionnelle de 20 000€ perçue au titre de l'exercice 2023 reçue d'un donateur anonyme assortie d'une condition d'affectation à la réalisation de travaux d'aménagement du cimetière.

Sont inclus dans ce total 135 075.76€ en dépenses et 25 153.88€ en recettes de restes à réaliser sur les travaux engagés durant l'exercice précédent.

Les principaux projets pour 2024 répartis en opérations portent sur des :

Travaux de voirie (156 467.80€) pour les chemins Larailhet et Grabot, le carrefour RD 934

Changement de la VMC de l'ancien presbytère

Poursuite des aménagements des espaces publics dont la rénovation des armoires électriques, mise en place de l'éclairage public solaire Chemin de la Chapelle, achat de barrières à installer derrière la salle de l'Europe...

Aménagement du cimetière (47 000€)

Réhabilitation du restaurant ; crédits ouverts en début d'année (plâtrerie, plomberie, pièces complémentaires cuisine, changement tourelle d'extraction, enseigne entrée place) plus rajout pour complément électricité et remplacement du système d'alarme avec mise aux normes.

L'endettement

Au 1er janvier 2024, la dette de la collectivité s'élève à 513 208€ pour 5 emprunts en cours. Sa capacité de désendettement (encours/CAF brute) est de 4,59 ans.

Emprunts en cours :

2005 (20 ans) : Achat terrain Argelas : 26000€ (intérêts 11 560.53)

2006 (20 ans) : Travaux voirie, salle 49 000€ (intérêts 21 252.93)

2010 (20 ans) : travaux école 500 000€ (intérêts 218 976.97)

2013 (20 ans) : réhabilitation et extension du groupe scolaire, voirie 300 000€ (intérêts 108 696)

2019 (10 ans) : réhabilitation de la salle de sports et construction de la salle de l'Europe 214 000€ (intérêts 10 411.36)

L'ETAT CIVIL 2023



MARIAGE

12 août

Arnaud MALVIN DE MONTAZET et
Anaïs MALLWITZ



Orane DUFORT
25 janvier



Arwen HAMDAN
10 août



MATTHEY Xavier et
MONSERAT Lucie-Loan

FUERTE Faustine et LORDON Pierre

PACS



Hawa CAMARA
18 mai

Kurtley MARTIN
25 décembre

NAISSANCES



Nino FERRANDEZ
10 avril

DECES

CABLAU Simone le 26 octobre (maison de retraite)

COLLIN Lucienne le 17 juillet (maison de retraite)

COUROUAU Nicolas le 1er août

DARRACQ Cyprien le 21 février (maison de retraite)

DUBOIS Eric le 25 mars

FACCA Rosine le 22 décembre (maison de retraite)

KOLESNITCHENKO Ivan le 6 juillet

LACROUTS Olga le 21 décembre (maison de retraite)

MONDOTTE Francine le 18 septembre (maison de retraite)

PARIS Marie le 12 décembre (maison de retraite)

SAINT MARTIN Louise le 23 avril (maison de retraite)

LE DEVENIR D'ARGELAS



Dans notre dernier bulletin de 2023, nous souhaitions avoir votre avis sur le choix du projet à mener pour la requalification d'Argelas.

À la suite de vos retours et des études de besoin en logements sur le territoire de la Vallée d'Ossau, le choix a donc été d'orienter la réhabilitation de

l'EHPAD en logements classiques à loyer modéré accueillant des personnes âgées autonomes et des jeunes ménages, l'idée étant de créer un lieu de vie intergénérationnel.

L'ancienne école serait destinée à une offre de logements pour personnes en situation de handicap.

Nous avons donc soumis notre projet au département lors de la réunion du 27.03.2024.

Pour avancer sur ce projet le département a mobilisé l'Architecte Mme ESTAVOYER afin de lister les besoins, effectuer le chiffrage et les plans. Cette première étude sera examinée par la commission permanente du département fin juin et sera présentée à la commission communale courant septembre.

Le but étant de faire naître un projet de qualité, le département nous accompagnera également dans le choix du bailleur social, dans la validation technique, économique et la sollicitation de divers fonds pour le financement de cette réhabilitation.

LE CIMETIERE



En 2023, la commune a bénéficié du don conséquent de 20 000€ de la part d'un particulier pour l'aménagement du cimetière.

Le cimetière de Sévignacq comporte deux zones d'aspect bien différent qu'on appelle communément « ancien » et « nouveau » cimetière.

Autant le nouvel espace est logiquement agencé autant l'ancien ne répond à aucune règle d'organisation et contient de nombreuses concessions anciennes jamais visitées qui lui donnent un caractère désordonné et suranné témoin de l'histoire du village.

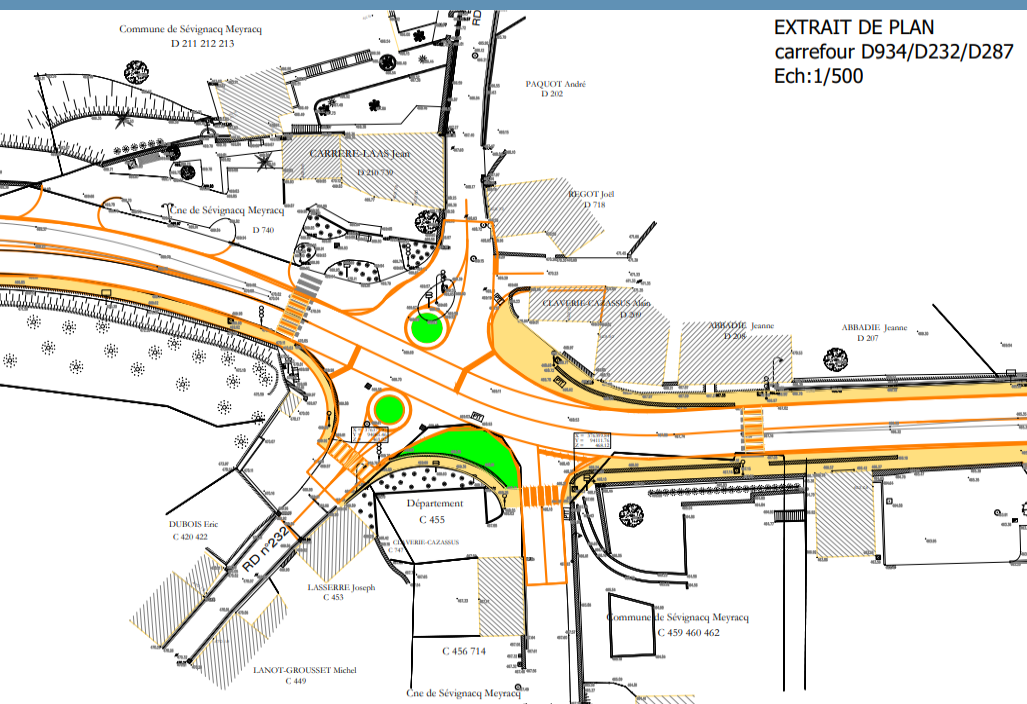
En complément de ce généreux don, le conseil municipal a voté pour l'exercice budgétaire de 2024, une enveloppe complémentaire de 27000€ (soit un total de 47000€) pour engager un projet de profond réaménagement du cimetière.

En première intention, ce projet portera sur :
la réfection des accès (dont pose de rambarde de sécurité) et création d'une zone de retournement portail ouest ;
le réaménagement des allées internes ;
le changement / réparation des portails ;
la mise en place d'un colombarium ;
la création d'un jardin du souvenir et d'un ossuaire

Exemples de colombarium



CARREFOUR DES DEPARTEMENTALES



EXTRAIT DE PLAN
carrefour D934/D232/D287
Ech:1/500

de l'enveloppe financière. Il est ressorti de la première d'entre elles, qu'au sens du département, au regard de la faible importance du trafic et des besoins en termes de sécurité, la solution retenue présentait un coût disproportionné par rapport au gain sécuritaire.

Ainsi, fin février, étaient présentées par le département au groupe de travail communal, une esquisse et une estimation sommaire du projet d'aménagement, réalisées en interne, paraissant le mieux répondre aux enjeux de la traversée de notre agglomération aux yeux des services départementaux.

Le principe d'un carrefour à stops, tel qu'à l'heure actuelle, serait préservé, auxquels des aménagements

Dans nos dernières éditions, nous vous présentions le projet pressenti pour la sécurisation du carrefour du Couret et de l'entrée de village (sens Pau-Arudy), suite à l'étude commandée à l'APGL par la commune, réalisée en concertation avec les services et élus départementaux, les services de l'état et la gendarmerie, et ayant été débattu au cours de plusieurs réunions.

Pour mémoire, l'aménagement paraissant le mieux répondre à la problématique présentée était la mise en place de deux giratoires (l'un en entrée d'agglomération et l'autre sur l'emprise du carrefour), avec création d'îlots et d'aménagements piétonniers. Ce programme était estimé à 503000€/HT soit 603000€/TTC, non compris l'achat et la démolition de la bâtisse située à l'angle du chemin Hoignas et de la RD934.

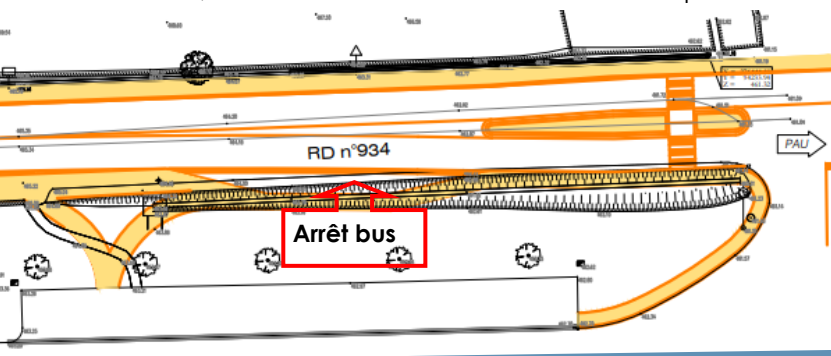
De nouvelles réunions ont été programmées ce début d'année, notamment afin de discuter de la répartition

supplémentaires seraient adjoints afin d'améliorer sa lisibilité pour les usagers et sa sécurité (îlots centraux imposants...), laissant suffisamment d'espace pour envisager la création d'un espace public autour de celui-ci (non chiffré).

La mise en place de tourne-à-gauche, avec rives en dur et îlots centraux, marqueraient les entrées d'agglomération et inciteraient les véhicules à ralentir leur allure.

Le rétrécissement de la largeur des voies aurait également un effet dissuasif sur la vitesse, et un cheminement piéton sécurisé pourrait être mis en place entre le carrefour et l'entrée de la place, avec création à minima d'un trottoir. Ce nouveau projet est estimé à 358 462€/HT soit 430 154€/TTC (hors aménagements d'espaces publics et paysagers).

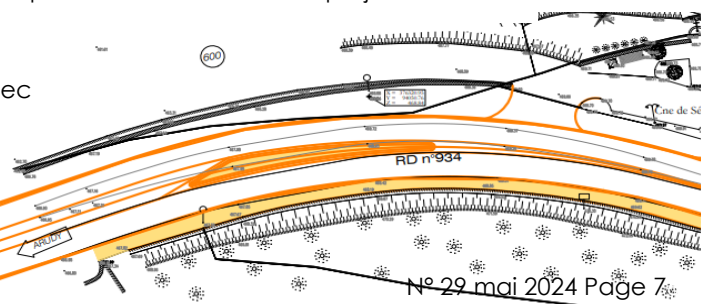
A ce jour, rien n'est arrêté; une prochaine rencontre est prévue avec Mme la sous-préfète et le président du département.



Côté Place de l'Europe :

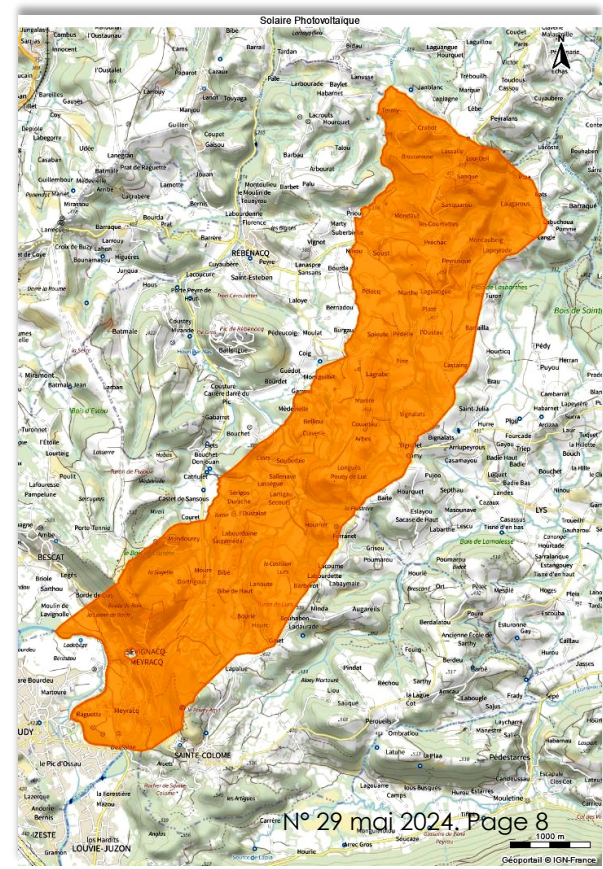
Tourne à gauche avec rives en dur et îlot central. Cheminement piéton sécurisé et création d'un trottoir. Le choix de l'emplacement sécurisé pour l'arrêt de bus proposé par l'APGL dans l'ancien projet est maintenu.

Côté Château Druon : Tourne à gauche inséré au niveau du château avec rives en dur pour matérialiser l'entrée en agglomération.



D'autres projets pourront être autorisés en dehors des zones identifiées, des avantages financiers pourront alors être accordés pour des porteurs de projets.

Un dossier a été soumis, en mairie et sur le site internet de la commune, à la concertation du public du 1er mars au 1er avril dernier.





La table de l'Europe

Téléphone : 05 59 30 05 45

Facebook : La table de l'Europe Instagram : tde64260

Les horaires : mardi & mercredi 8h30 à 22h

Jeudi : 8h30 à 16h,

vendredi & samedi 8h30 à minuit

dimanche 9h à 15h

C'est d'abord l'histoire d'une amitié qui remonte à l'enfance et une histoire de famille. Puis c'est une envie un peu rêvée qui se transforme subitement en défi. Et là c'est l'aventure entrepreneuriale au quotidien !

Ils ont aujourd'hui entre 24 et 30 ans et ils viennent de prendre en gérance « La table de l'Europe », le restaurant au centre de notre commune autrefois "L'Européen" puis "La Parenthèse"

« Ils », ce sont les amis de maternelle Anthony Dalle-Molle (le chef-cuisinier), et Sarah Larrieu (tous deux de Louvie-Juzon) auxquels s'adjoint, au collège, Laetitia Bidart, de Laruns. Et depuis ils ne se lâchent plus ! L'envie d'associer leurs compétences et leurs expériences en restauration prend forme peu à peu.

Les décisions vont devoir se prendre quand leurs patrons respectifs partent à la retraite...c'est le moment ! L'opportunité de la mise en gérance du restaurant de la commune pointe le bout de son nez ! Les 3 amis vont répondre à l'appel avec enthousiasme : Anthony et ses compères n'hésitent pas ; ils présentent ensemble leur projet à la mairie de Sévignacq-Meyracq, face à des candidatures chevronnées.

Mais ils sont du coin, ils ont de la vigueur, de l'imagination, et dès le 18 décembre 2023, ils obtiennent les clés du restaurant, entièrement rénové par la commune . Le 4e larron s'est joint à eux pour compléter l'équipe, en la personne du frère d'Anthony, Joseph Aubuchoua, lui aussi louveteau*.



Ils ouvrent le 5 janvier et dès le début connaissent un vrai succès. Attentifs aux remarques des uns, suggestions des autres, ils s'adaptent vite aux besoins.

Le commerce sert aussi de Point Relais! Pas de quoi se reposer !

Nos amis veulent aller au bout de leur projet : après la mise en place du menu du jour à 16 euros (entrée, plat, dessert et café), celle d'une carte bimestrielle, l'organisation de repas de groupes, la confection

des tapas, ils ont encore d'autres idées en tête comme des soirées-concert ou karaoké, ou encore une vitrine de produits locaux.

L'organisation de la soirée pour l'ouverture de la saison du "Val Éveillé", le 27 avril, est une belle démonstration de leur engagement et de leur complicité avec les autres acteurs de la Vallée.

Vous voulez en savoir davantage sur leur cuisine (pas si) traditionnelle à base de produits locaux? Le plus simple est d'aller vous délecter de leurs spécialités, en vous rendant directement place de

l'Europe ! Laetitia, Sarah, Anthony et Joseph sauront vous y accueillir comme il se doit !

*Louveteau ? Mais c'est ...un habitant de Louvie-Juzon, bien sûr !

Pour rappel, la commune investit pour la réouverture du bar restaurant : coût des travaux 120 000€ TTC subventionnés par l'Etat (20 000€), le département (23 775€), la région (18 000€) , reste à la charge de la commune sur ses fonds propres (58 225;€)



Voyages DORWLING-CARTER ou le rêve d'Hortense

Hortense TESSIER a installé sa société en octobre dernier sur la place de l'Europe, à l'angle du bâtiment. Pas moyen de la faire parler d'elle, parce que nous comprenons très vite que

VOYAGES DORWLING-CARTER, c'est une équipe même si l'histoire a débuté avec...les grands-parents CAMDESSOUCENS installés aux Eaux-Bonnes en (qui s'en souvient ?) qui assuraient déjà avec bus et taxis la desserte des trains, la messagerie, les transports, les excursions. Ses parents ont assuré ensuite la relève en s'installant à Arudy. Hortense dès le berceau rêvait de devenir...conductrice (Elle nous reprend : ne pas dire chauffeur, SVP !) Ecole des transports dans l'Oise dès sa majorité, plusieurs permis en poche (transport en commun, véhicules de moins de 19t...) deux années de pratique à Paris et...les Pyrénées la rappellent pour succéder à ses parents avec

L'équipe, impliquée, vaillante, réactive, (mais pas que !), c'est Isabelle TESSIER, cousine et belle-sœur, conductrice de taxi et standardiste à l'occasion, Jean-Louis CAZALET, celui qui sait tout faire, conducteur de bus, Natacha HUBERT, la secrétaire plurielle et comptable et Hortense TESSIER, la « boss » parce qu'il en faut une mais qui se sent avant tout conductrice de bus et de taxi.

VOYAGES DORWLING CARTER

Téléphone : 05 59 05 64 52

dorwling-carter@wanadoo.fr

l'investissement dans un premier vrai grand bus. Cette passion de la route et de la conduite, du travail bien fait, du contact, elle la transmet à son équipe qu'elle ne changerait pour rien au monde ! Leurs missions ? Assurer les transports, essentiellement en bus, mini-bus ou taxi, notamment les transports « conventionnés » (spécialisation en transport de personnes malades ou sujettes à hospitalisation), les transports scolaires, les transports à la demande (OSSAU LIB) avec bonne humeur, efficacité et discrétion.

Pourquoi s'installer à Sévignacq-Meyracq ? La petite entreprise logée dans la maison familiale avait besoin d'espace et de visibilité. L'opportunité du bureau à l'angle du bâtiment communal et le parking facilitant l'accès des visiteurs ont décidé Hortense à migrer vers notre village où elle se réjouit de participer ainsi au développement de notre commune, et de faire vivre la place de l'Europe, entre 2 commerces particulièrement dynamiques.





Nature propre à Sévignacq-Meyracq

C'était une belle journée propice aux randonnées ce samedi 30 mars ! Plus de 30 bénévoles ont cependant préféré aller cueillir des déchets au bord des routes de Bescat, Sévignacq-Meyracq et Ste-Colome, à la demande des édiles de ces 3 communes, et sous l'égide de la toute nouvelle association Nature Propre Vallée d'Ossau.

En effet, l'ex-association des Marcheurs Cueilleurs a décidé de voler de ses propres ailes et a ainsi changé de nom, mais pas de détermination ni d'objectif ! La preuve en est les quelques 240 kilos de déchets divers que ses adhérents et les bénévoles d'un jour ont hélas ramassé en deux heures aux alentours des 3 villages. La palme est malheureusement remportée par l'aire de pique-nique en bas de Meyracq où l'on constate que les usagers de la voie publique sont particulièrement irrespectueux de l'environnement ! Les objets les plus iconoclastes se retrouvent sur les bas-côtés, comme un four à micro-ondes, ou des chaussures dépareillées, des pancartes événementielles, des pneus, alors que les déchetteries de la vallée sont ouvertes toute la semaine pour faciliter le tri aux citoyens attentifs.

On compte aussi énormément d'emballages plastiques, de paquets de cigarettes, des canettes, des bouteilles en verre, des câbles, des bidons...de quoi remplir 2 sacs containers de 660 litres à ras-bord, que le service des Ordures Ménagères de la Communauté de Communes, partenaire de l'opération, a récupéré quelques jours après.

Le constat reste donc négatif en ce qui concerne les quantités récoltées, et la localisation de ces déchets qui n'impactent pas que notre zone, mais dont les effets se propagent par le Neez jusqu'à l'agglomération paloise !

Les maires des 3 communes et le président de Nature Propre Vallée d'Ossau n'ont pu que féliciter les bénévoles de leur investissement, avec une mention toute particulière aux quelques résidents du Foyer Lou Rey, et aux enfants qui ont contribué ce jour-là à la cueillette : au-delà du nettoyage visible, ces actions contribuent à une sensibilisation forte auprès des publics et à une éducation positive à l'environnement.

Le pot offert par les mairies, autour duquel se sont réunis tous les bénévoles après avoir rempli les sacs de collecte, a permis à chacun de partager des anecdotes, des suggestions, des encouragements prodigués sur le bord des routes par des automobilistes admiratifs, ou au contraire de l'indignation quand d'autres les frôlaient sans tenir compte des panneaux de danger invitant au ralentissement en raison de la présence des collecteurs le long des voies.

Nous sommes tous des acteurs de la Nature qui n'est pas que celle des hauts sommets mais aussi celle de notre entourage immédiat. N'hésitons pas à faire un petit détour pour jeter nos déchets dans un container adapté...et inviter nos proches à y être également attentifs.

La protection de l'environnement commence aussi par des petits gestes locaux, que les communes nous invitent à suivre. La page FACEBOOK Nature Propre Vallée d'Ossau nous en dit plus !



LE TRI DES BIODECHETS



**Vous êtes un socio
professionnel**

Contactez la CCVO pour être
accompagné de façon personnalisée
dans votre démarche

**Vous n'avez pas de jardin,
mais votre quartier ou
votre village dispose d'un
espace vert**

La CCVO peut installer un composteur
collectif. Pour cela, une dizaine de
foyers minimum doit être volontaire.
Cette action inclut également la
formation de "référents composteur"
pour chaque site, ainsi qu'un suivi
personnalisé.

LES EXUTOIRES DE TRAITEMENT DES BIODECHETS

Les biodéchets peuvent être traités grâce
à **deux** solutions : les unités de
méthanisation, les plateformes de
compostage. Ces exutoires sont classés
ICPE (installations classées pour la
protection de l'environnement) et soumis
à une réglementation sanitaire pour les
SPAn3 (sous-produits animaux de
catégorie 3 dont font partie les déchets
de cuisine et de table). Les unités de
méthanisation doivent être pourvues
d'une hygiénisation en amont. Les
plateformes de compostage, quant à
elles, doivent être soumises à des
contrôles de montée en température
suffisante pour assurer cette hygiénisation.
La transformation des biodéchets produit
un amendement organique pour un
retour au sol (compost ou digestat) et de
l'énergie dans le cas de la méthanisation.

En Béarn, le **traitement** des déchets relève
de la compétence du Syndicat mixte
« Valor Béarn ».

A Mourenx, il existe un biométhaniseur
mais pas de déconditionneur

Les objectifs de la loi Anti-Gaspillage pour une
Économie Circulaire (AGEC) sont de :

- sortir du plastique jetable ;
- mieux informer les consommateurs ;
- lutter contre le gaspillage et pour le réemploi
solidaire ;
- agir contre l'obsolescence programmée ;
- mieux produire



Biodéchets = déchets de cuisine et de table, déchets issu de l'industrie agroalimentaire, déchets verts .

Le tri à la source des biodéchets implique que chaque foyer sépare ces
biodéchets du reste de ses déchets ménagers. La vallée d'Ossau étant
une zone rurale, la communauté des communes a opté pour la gestion
de proximité (composter dans son jardin). L'objectif est de réduire nos
ordures ménagères résiduelles incinérées. En effet, les biodéchets
représentent environ 30% de notre poubelle, soit 87 kg par habitant et par
an sur notre territoire ossalois. Sachant qu'ils sont composés de 80% d'eau,
les collecter, les transporter et les incinérer correspond à un gâchis
d'argent, de temps et d'énergie. Composter les biodéchets au plus
proche de chaque foyer, c'est économiser cette énergie tout en
valorisant le compost produit. Les bienfaits du compostage sont nombreux
et bénéficient à tout le monde.

Depuis le 1er janvier 2024, la Communauté de Communes, disposant de
la compétence « collecte des déchets », est dans l'obligation de fournir
une solution de tri à la source des biodéchets aux habitants. Elle a chargé
le bureau d'étude « Terroirs & Communautés », spécialiste en conseil
prospectif et opérationnel au service des collectivités de présenter un
plan d'action pour l'étude de notre territoire ce qui a été fait le 29 février
dernier. Le cahier des charges demandait de réaliser deux
caractérisations des ordures ménagères résiduelles, l'une en pleine saison
touristique et l'autre hors saison, afin de comprendre les variations
saisonnnières de la production de déchets et d'adapter efficacement les
stratégies de leur gestion pour répondre aux besoins changeants de la
population locale et des visiteurs.

La mission de « Terroirs & Communautés » se déroulera en 3 phases. Les
phases 1 et 2 établiront le diagnostic de l'existant : analyse du territoire,
étude des gros producteurs de biodéchets (*profession générant 10 tonnes
de biodéchets/an, restaurant servant 71 000 repas /an*) , analyse
financière du service actuel, existence ou pas d'un exutoire « pérenne »
pour le traitement des biodéchets à moins de 50 km, agréé SPA3 et
disposant d'un déconditionneur et des propositions de scénarii (évolution
de la pré-collecte et de la collecte, étude spécifique des biodéchets) ; la
phase 3 consistera à approfondir le scénario choisi et organiser le service.

JARDIN ZÉRO DÉCHET & COMPOSTAGE

Pour en savoir plus sur le compostage, la communauté des communes de la vallée
d'Ossau offre une formation de 2h, et fournit un composteur de 320L, un bio-seau de
10L (pour porter les déchets ménagers organiques de la cuisine au composteur) et un
guide de compostage.

Atelier gratuit
Places limitées (1 atelier/mois)
Inscriptions :
eco-ambassadeur@cc-ossau.fr
06 41 46 23 97

Protéger la nature
Économiser l'énergie...

RALLUMER les étoiles



Extinction éclairage public

Dans le bulletin municipal de mai 2023 nous vous annonçons notre volonté de couper l'éclairage public de 23h à 5h du matin.

Cette décision avait été prise suite aux fortes augmentations du coût des énergies, aux risques de pénurie, et dans un souci de diminuer la pollution lumineuse néfaste pour les écosystèmes de notre vallée (faune et flore).

Malheureusement, 4 de nos 5 armoires électriques sont trop vétustes pour être équipées de systèmes permettant de piloter l'éclairage du village.

Nous allons donc couper l'éclairage public dans la période où elle est le moins utile (de fin mai à septembre), comme l'ont fait d'autres villages de la vallée.

Seuls les luminaires de la route départementale 934 resteront allumés (ainsi que le chemin Hoignas qui est branché sur la même armoire) et la place de l'Europe équipée d'une armoire neuve et de luminaires LED sur laquelle nous conservons la coupure nocturne de 23h à 5h.

Afin de mettre en place les coupures nocturnes de 23h à 5h que nous envisagions sur notre village, nous continuons à relancer l'organisme qui doit rénover nos 4 armoires électriques.

Celui-ci a été victime de nombreuses ruptures de stocks de matériels et doit faire face à une très forte demande des collectivités.

Nous vous informerons de l'avancée de ces travaux.

LA POLLUTION LUMINEUSE

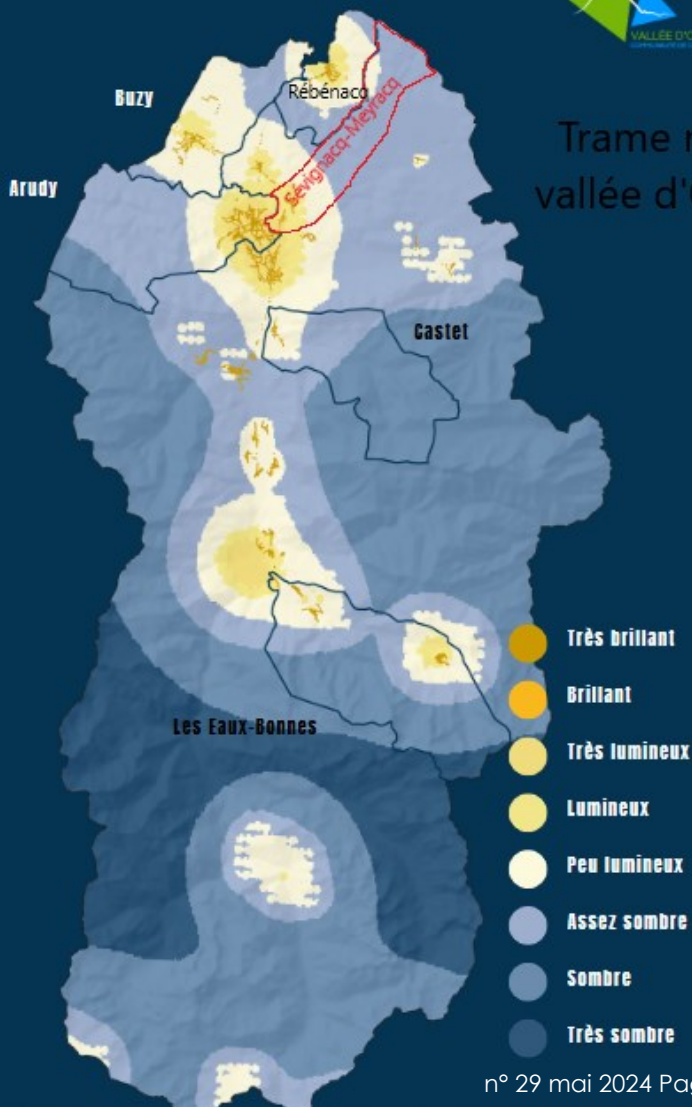
Où fait-il encore nuit noire sur la communauté de communes de la Vallée d'Ossau ?



PAYS de
BÉARN



Trame noire
vallée d'Ossau



La Navette OssauLib'

ligne de bus à la demande
Laruns <> Gan <> Pau



points de vente :
auprès du chauffeur
de la navette ou à
l'agence Idélis (place
d'Espagne - Pau)

1. Appelez
0 970 870 870
(n° cristal non surtaxé).
Du lundi au vendredi,
De 8h30 à 18h30
(hors jours férié)



2. Réservez
Au plus tard, la veille,
avant 17h.

3. Bougez !
Le bus vous
prendra à l'arrêt
et horaire réservé.



Laruns > Gan
Lundi - Vendredi

07:25 17:25
07:29 17:29
07:31 17:31
07:33 17:33
07:36 17:36
07:41 17:41
07:42 17:42
07:47 17:47
07:49 17:49
07:52 17:52
07:59 17:59
08:05 18:05

Laruns > Gan
Samedi

07:40 17:25
07:44 17:29
07:46 17:31
07:48 17:33
07:51 17:36
07:56 17:41
07:57 17:42
08:02 17:47
08:04 17:49
08:07 17:52
08:14 17:59
08:20 18:05

Direction Laruns > Gan

Laruns Maison aux 5 sens
Gère-Bélesten Monplaisir
Gère-Bélesten Bourg Bélesten
Gère-Bélesten Pont de Béon
Bielle Poste
Iseste Maison familiale
Iseste Centre
Arudy Poste
Arudy Castor
Ségnacq-Meyracq Centre
Rébénacq Place de la Mairie
Gan Mercé

Direction Gan > Laruns

08:49 19:34 09:04 18:49
08:44 19:29 08:59 18:44
08:42 19:27 08:57 18:42
08:41 19:26 08:56 18:41
08:39 19:24 08:54 18:39
08:34 19:19 08:49 18:34
08:33 19:18 08:48 18:33
08:29 19:14 08:44 18:29
08:27 19:12 08:42 18:27
08:24 19:09 08:39 18:24
08:17 19:02 08:32 18:17
08:10 18:55 08:25 18:10

Lundi - Vendredi
Gan > Laruns

Samedi
Gan > Laruns

PAU

GAN

Gan > Pau
Lundi - Vendredi

08:13 08:19 18:07 18:30
08:53 08:49 18:40 18:59
09:00 08:55 18:45 19:03
hors vacances | vacances

Gan > Pau
Samedi

08:25 18:08
08:55 18:41
09:00 18:46

Gan Mercé
Pau Verdun
Pau Bosquet

hors vacances | vacances

07:58 08:04 18:49 18:46
07:31 07:39 18:17 18:18
07:27 07:34 18:10 18:13

Pau > Gan
Lundi - Vendredi

Pau > Gan
Samedi

08:09 17:53
07:44 17:26
07:39 17:21

ligne 11 Idélis Indicatif

LARUNS

GÈRE-
BELESTEN

BIELLE

ISESTE

ARUDY

SEIGNACQ
MEYRACQ

RÉBÉNACQ

Les instants gourmands

Séviacq-Meyracq



LES LUNDIS SOIRS

du 15 juillet au 26 août

18h30 - 22h | Place de l'Europe

PRODUITS LOCAUX - RESTAURATION SUR PLACE

Plus d'informations sur : ossau-pro.fr



LA FÊTE PATRONALE 28, 29 30 juin

SEVIACQ-MEYRACQ

Vendredi 28

19h Apéritif offert par le comité des fêtes
20h Repas avec le traiteur Francis Montané
00h Bal animé par le podium Caïma

Samedi 29

13h30 Concours de pétanque
14h Olympiades (4 à 14 ans / 8€/ Equipe de 4)
19h30 Grillades préparées par la mairie et le comité des fêtes
23h Bal animé par le podium Caïman

Dimanche 30

8h Aubade dans le village
11h Messe
12h Dépôt de gerbe au monument aux morts
12h30 Apéritif offert par le comité des fêtes

Menu : apéritif sangria et punch, assiette de charcuterie béarnaise, suprême de poulet à la crème avec haricots verts et pommes sautées, fromage, croustillant chocolat, café et vin compris

Prix villageois : 10€ adulte, gratuit enfant / Hors village : 13€ adulte, 5€ enfant

Pour le repas du vendredi soir , s'inscrire avant le 21 juin soit :

Par téléphone au 06 21 13 26 68 (Théo Loustalot)

Par mel : comitefetes.sm@gmail.com

En remettant une inscription papier dans la boîte à lettres du comité des fêtes ou chez Lacampagne



Alors que la question du bien-être au travail des agriculteurs et agricultrices se pose, « la nécessité de vivre comme les autres catégories sociales professionnelles, la sécurisation des exploitations, le renouvellement des générations, la prise en compte de la main-d'œuvre, tout ceci est aujourd'hui essentiel et sera un enjeu fort de la continuité du métier » En collaboration avec l'association Aïd'O Béarn, le service de remplacement basco-béarnais a organisé des séances d'information autour de témoignages d'exploitants agricoles qui ont trouvé des solutions pour se sécuriser et prendre du temps pour soi .Ce Service de remplacement a pour objet la mise à disposition de personnel chez les agriculteurs (trices) adhérents (es), afin d'assurer leur remplacement en cas de problèmes de santé, maladie, accident, épuisement professionnel, de congés maternité et paternité, d'une période de formation, d'une prise de responsabilité ou pour des vacances ou leur libérer du temps.

« Cette mission est reconnue d'utilité sociale ; l'association a été créée en 1972 dans un esprit de solidarité ».

Adresses et téléphones utiles

Pompiers : 18 / Gendarmerie: 17

Samu : 15. Secours pour l'international : 112

EDF : 0810 333 364

La Poste d'Arudy : 05 59 05 99 00

Vol de carte bancaire : 08 92 69 08 80

Collecte des déchets

⇒ Collecte des ordures ménagères le jeudi

⇒ Collecte du tri sélectif le mercredi,

1 semaine sur 2, les semaines paires.

Ouverture de la déchetterie de Louvie-Juzon

Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi : 14h00 à 18h00

Mercredi, Vendredi et Samedi : 10h00 à 12h00

DON DE SANG

Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

VALLÉE D'OSSAU

Salle de réception de SEVIGNACQ MEYRACQ

Place de l'Europe

MARDI	23 juillet	26 nov.	15h15
MARDI	30 juillet	3 déc.	19h

Quant à Aïd'O Béarn, elle a été créée en décembre 2014 à l'initiative d'exploitants des 3 Vallées Béarnaises afin d'être un relais local du service de remplacement, de proximité et qui a pour objet d'aider financièrement les exploitants agricoles contraints de quitter leur exploitation pour cause de maladie-accident-décès. **Elle est qualifiée par ses fondateurs de mutuelle « coup dur »**.

Adresse : Maison des vallées . Place des oustalots à Oloron Ste Marie / Téléphone 05 59 80 98 85

Pour échanger autour de tous ces sujets, trois réunions ont été tenues les jeudi 4 avril à 14h à la mairie de Bedous, vendredi 5 avril à 14h à la salle Roncal d'Arette et **lundi 8 avril à 14h salle de l'Europe à Seignacq-Meyracq. Une vingtaine d'agriculteurs et agricultrices de la vallée d'Ossau s'est déplacée jusqu'à la salle de l'Europe à Seignacq-Meyracq.**

Ecole de Seignacq-Meyracq

Ecole : 05 59 05 81 78 Garderie : 05 59 05 49 59

Cantine : 05 59 05 95 28

Ecole de Ste Colome : 05 59 05 68 61

Communauté des Communes

de la Vallée d'Ossau : 05 59 05 66 77

Crèche de Louvie-Juzon : 05 59 27 67 94

Transport à la demande : 0 800 64 24 64 (réserver la veille avant 17h)

Portage des repas à domicile : 05 59 05 95 52

Rénovation énergétique de l'habitat :

05 59 05 95 53

SOBEP : urgences 24h/24h : 0 810 823 823

GAZ : urgence et dépannage 24h/24, 7j/7 :

0 800 47 33 33